

Procès-verbal De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'établissement Jardin-des-Saints-Anges

Procès-verbal de l'Assemblée générale de parents tenue le 9 septembre 2021 à 19 h, tenue à distance par la plateforme ZOOM

- Roberte Louisma, parent, Président du Conseil d'établissement (absente)

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

- Isabelle Lemieux, directrice

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 h

2. ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT DU CÉ

La présidente accueille les parents et ouvre la séance.

3. MOT DE BIENVENUE DE LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT

La direction de l'établissement, Isabelle Lemieux, accueille les parents et ouvre la séance.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Conrad Mc cardell, parent, secondé par Geneviève Patrice, parent et résolu :

Que l'ordre du jour de l'Assemblée générale des parents soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-22-105-2

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 SEPTEMBRE 2019

Il est proposé par Marie-Ève Otis, parent, et secondé par Conrad Mc Cardell, parent et résolu :

QUE le procès-verbal de l'Assemblée générale des parents du 10 septembre 2020 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. INFORMATIONS SUR LES OPPORTUNITÉS D'IMPLICATION PARENTALE À LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

En l'absence de la présidente du Conseil d'établissement, Roberte Louisma, Isabelle Lemieux, directrice présente les diverses opportunités de participation parentale à la vie de l'établissement :

- Informations sur le rôle du Conseil d'établissement;
- Informations sur le rôle du Comité de parents;
- Informations sur la possibilité que le représentant élu au Comité de parents puisse poser sa candidature pour siéger au Conseil d'administration du CSS;
- Information sur le rôle de l'Organisme de participation des parents;
- Information sur les autres comités de l'établissement;

7. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La directrice de l'école Jardin-des-Saints-Anges, Isabelle Lemieux, présente le rapport annuel du conseil d'établissement.

Copie de ce rapport est remise aux parents présents à l'Assemblée et sera transmise aux autres parents de l'établissement, ainsi qu'au Centre de services scolaire.

8. ÉLECTION

8.1. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION

21-22-105-3

Il est proposé par Isabelle Lemieux, directrice de l'établissement, secondé par Conrad Mc cardell, parent et résolu :

QUE la directrice d'établissement Isabelle Lemieux, préside les élections aux différents postes de représentants de parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8.2. NOMINATION DU SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

21-22-105-4

Il est proposé par Marie-Ève Gauvin, parent, secondé par Isabelle Girard, parent et résolu :

QUE Marie-Ève Gauvin, secrétaire d'établissement, agit comme secrétaire d'élection aux différents postes de représentants de parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8.3. ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

21-22-105-5

Le président d'élections informe qu'il y a 3 postes vacants réservés aux parents au sein du Conseil d'établissement.

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, ceux-ci sont élus par acclamation aux postes de substituts de parents au sein du Conseil d'établissement de l'établissement pour une durée de 2 ans;

Il est proposé par Isabelle Lemieux, directrice d'établissement, et résolu :

QUE les personnes suivantes soient élues au Conseil d'établissement de l'établissement pour une durée de 2 ans, savoir :

- Conrad Mc cardell,
- Marie-Ève Otis,
- Dominic Roussel,

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8.4. ÉLECTION DES SUBSTITUTS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (au moins 2)

21-22-105-6

Le président d'élections informe qu'il y a 2 postes vacants de substituts de représentants des parents réservés aux parents au sein du Conseil d'établissement.

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, ceux-ci sont élus par acclamation aux postes de substituts de parents au sein du Conseil d'établissement de l'établissement pour une durée d'un an;

Il est proposé par Isabelle Girard, parent, et secondé par Tania Valdes, parent, et résolu :

QUE les personnes suivantes soient élues comme substituts des représentants de parents au Conseil d'établissement de l'établissement pour une durée d'un an, savoir :

- Tara Bissett,
- Isabelle Décarie,

8.5. ÉLECTION DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE

2021-105-7

Le président d'élections informe qu'il y a lieu d'élire un délégué au Comité de parents du Centre de services scolaire, lequel a la possibilité de siéger sur le Conseil d'administration du CSS.

ATTENDU QU'un seul candidat se présente pour le poste vacant, celui-ci est élu par acclamation au poste de délégué au Comité de parents du Centre de

services scolaire pour une durée d'un (1) an.

Il est proposé par Dominic Roussel, parent, et secondé par Marie-Ève Gauvin, secrétaire et résolu :

QUE la personne suivante soit élue comme déléguée au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée d'un (1) an, savoir :

- Dominic Roussel.

8.6. ÉLECTION DU SUBSTITUT DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE

Le président d'élections informe qu'il y a lieu d'élire un substitut du délégué des parents au Comité de parents du Centre de services scolaire.

ATTENDU QU'un seul candidat se présente pour le poste vacant, celui-ci est élu par acclamation au poste de substitut du délégué au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée d'un (1) an.

Il est proposé par Conrad Mc cardell, parent, et résolu :

QUE la personne suivante soit élue comme substitut au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée d'un (1) an, savoir :

- Conrad MC cardell.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9. ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS

9.1. ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS

Il est proposé par Tanis Valdes, parent, et secondé par Conrad MC cardell, parent et résolu :

QU'un Organisme de participation de parents soit formé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

21-22-105-8

21-22-105-9

10. INFORMATION DE LA DIRECTION

La direction de l'établissement présente les sujets d'actualité.

- La sécurité des enfants à l'école ;
- S'assurer d'une bonne communication et collaboration entre l'école et les parents ;
- Les rencontres se feront virtuellement ;
- Projets de l'OPP.
- Fierté à travailler avec une équipe-école mobilisée pour le bien-être et la réussite des élèves

11. DATE DE LA PREMIÈRE RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La direction de l'établissement informe l'assemblée que la première rencontre du Conseil d'établissement se tiendra le 14 septembre 2021 à 18 h 30, virtuellement.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 19 h 46

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités;

Il est proposé par Conrad MC cardell, parent, et secondé Marie-Ève Gauvin, parent et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le président

La direction

LISTE DES PRÉSENCES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DE L'ÉTABLISSEMENT

Jardin-des-Saints-Anges

21-22-105-10

Le 9 septembre 2021, de 19 h 00 à 19 h 46

43 parents présents